

Peut-on sauver l'hospitalité?



Véronique Albanel
Philosophe, auteure de *La Fraternité bafouée*
(L'Atelier)

Il faut sortir du discours du tout ou rien



Choden (au centre), avec sa famille d'accueil du programme JRS Welcome. Jawad Allazkani/JRS France

Lundi 10 décembre, à Marrakech, a été signé, sous l'égide de l'ONU, le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Signature difficile, tant ce texte, pourtant non contraignant et qui se veut une sorte de guide des bonnes pratiques, a suscité une hostilité de plus en plus forte dans de nombreux pays. Les premiers, les États-Unis se sont désolidarisés du pacte, suivis ensuite par d'autres pays, dont l'Italie, la Pologne, l'Australie ou Israël. En Belgique, le pacte a même provoqué une crise de gouvernement. En France aussi, le texte a été fortement critiqué sur les réseaux sociaux, et présenté par l'extrême droite comme susceptible de provoquer un afflux de millions

de migrants sur notre territoire. Preuve, s'il en était besoin, du caractère extrêmement sensible de la question migratoire en Europe, où les populations semblent de moins en moins prêtes à accueillir des personnes venues d'autres pays ou d'autres cultures. Dans ce contexte, quel est l'avenir de la notion d'hospitalité, notion pourtant à la base de notre civilisation? Car comme l'affirme Guillaume Le Blanc, philosophe, l'hospitalité, sous la forme du droit de visite se retrouve dans toutes les cultures. Mais sans doute faut-il réfléchir l'hospitalité sur la durée, souligne Véronique Albanel, présidente de JRS France - Service jésuite des réfugiés: l'hospitalité ne peut se passer d'un cadre clair et d'un engagement réciproque.

L'hospitalité me paraît confrontée aujourd'hui à deux difficultés. D'un côté, il y a une hospitalité éprise d'absolu, inspirée de belles intentions, mais en danger d'irréalisme voire d'irénisme. De l'autre, il y a une fermeture de principe, lourde de conséquences, chez ceux qui refusent d'emblée d'accueillir la différence.

La réponse improvisée d'un cœur généreux qui répond à une inspiration, fût-elle spirituelle, ne suffit pas. L'hospitalité se doit d'être réfléchie, à plusieurs, dans la durée. Si elle comporte une part d'inconditionnel, elle ne peut se passer d'un cadre clair, d'un engagement réciproque. C'est une erreur de prétendre que l'accueil est inconditionnel. Le linguiste Émile Benveniste fait clairement la différence entre la gratuité du don et l'hospitalité, toujours provisoire, fondée sur un contrat de réciprocité.

Sauver l'hospitalité suppose donc de débattre des conditions de sa mise en œuvre et de sa réussite. Poser des limites, c'est reconnaître que nous ne sommes pas tout-puissants, que nous ne pouvons pas tout faire, qu'un *non* est possible. Reste que le *oui* est premier: l'hospitalité, cette loi fondamentale de l'humanité, repose sur la conviction que l'on ne peut vivre qu'en ouvrant un espace à l'autre, quelle que soit sa différence. Ma boussole est donc bien ce *oui*, qui s'autorise à dire *non* paisiblement.

Le choix résolu de l'hospitalité fait partie intégrante de nos valeurs: la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit maritime relatif au

sauvetage en mer, l'obligation de porter assistance à une personne en danger, le principe de fraternité dont le Conseil constitutionnel vient de rappeler la valeur constitutionnelle... L'hospitalité est bien le socle de notre contrat social, le lieu de vérification que nous tenons à notre État de droit et à nos principes.

Il y a une espèce de désespérance, d'impuissance généralisée. On veut bien endosser le rôle de sauveur, ou alors on préfère ne rien faire.

Nous ne mesurons sans doute pas assez combien l'hospitalité est le lieu décisif où tout peut basculer, comme si on pouvait dire: « *Après tout, ce n'est pas grave, cela ne concerne que quelques migrants...* » Revenir sur l'hospitalité entraînerait une cascade de conséquences. On le constate déjà aujourd'hui. On se met à soupçonner les Français issus de l'immigration, on s'interroge sur la citoyenneté des Français d'outre-mer... Petit à petit, cette suspicion affectera nos relations entre voisins, puis avec nos proches. Il n'y a pas de limites à ce repli...

Mais si le *oui* est premier, il n'est pas sans conditions. Au sein de l'association JRS - Service Jésuite des Réfugiés, nous avons adopté une charte des bonnes pratiques: ●●●



Guillaume Le Blanc
Professeur de philosophie politique
à Paris Diderot

●●● nous proposons un accueil de quatre à six semaines chez des particuliers ou dans des communautés religieuses, qui se relaient pendant une durée de neuf mois environ. Nous offrons parallèlement le suivi d'un tuteur, un accompagnement juridique, des cours de français, des activités partagées (yoga, cuisine, soirée poésie...). Au l'issue de cette période, la personne doit voler de ses propres ailes, même si nous avons bien conscience qu'elle aura encore des difficultés. Chacun fait sa part : les familles, le tuteur, l'étranger qui doit aussi vouloir s'intégrer. Cessons cette sorte de culpabilisation permanente qui voudrait que l'on doive tout à l'étranger. L'étranger est une personne humaine qui a de formidables capacités, sa propre liberté, son propre dynamisme, ses limites aussi. Nous ne pouvons pas tout, nous ne devons pas tout, mais chacun doit essayer d'avancer. À JRS, nous parions sur la réciprocité et sur la joie de la rencontre.

Pour sauver l'hospitalité, il faut sortir du tout ou rien. Sortir du discours : « *Si je ne peux pas tout pour ce réfugié, alors je ne peux rien.* » Aujourd'hui, l'obstacle majeur, c'est le « à quoi bon ? » : « *À quoi bon accueillir un réfugié, il y en a tellement.* » Il y a une espèce de désespérance, d'impuissance généralisée. On veut bien endosser le rôle de sauveur, ou alors on préfère ne rien faire. On ne peut pas prétendre répondre avec un coup de baguette magique à la question migratoire qui est devant nous. Mais cela ne saurait justifier l'inaction. Chacun peut faire sa part en rejoignant une association. À JRS, nous cherchons, partout en France, des familles d'accueil, des tuteurs, des bénévoles pour du soutien en français... Accueillir cela passe par des gestes simples et concrets.

Un dernier obstacle réside dans le manque de savoir-faire. Nous ne savons plus accueillir. Ce qui me frappe, c'est que chez Homère comme dans la Bible, les gestes d'hospitalité semblent quasi instinctifs. Nous, nous avons perdu le mode d'emploi. Cette incapacité doit nous interpeller sans nous culpabiliser. Elle nous invite à une forme de modestie. Des pays beaucoup plus pauvres, comme Haïti, savent beaucoup mieux accueillir que nous. Le savoir-faire a changé de camp. Il n'est plus du côté des pays riches, il est du côté des pays pauvres. Raison de plus pour accueillir ceux qui ont moins...

Recueilli par Élodie Maurot

Construisons une politique de l'accueil

L'hospitalité est aujourd'hui doublement attaquée. Certains y voient une forme de morale, un peu surannée et entachée de condescendance. D'autres lui reprochent de traiter la misère humaine de manière compassionnelle et non politique. La sauver, c'est d'abord affirmer qu'il s'agit d'une valeur politique, comme le philosophe Emmanuel Kant l'avait en 1796 dans le *Projet de paix perpétuelle*. L'accueil d'une personne menacée dans son pays est une question de droit et non de philanthropie, rappelait-il, confiant à la République accueillante le soin de déterminer les conditions de cette hospitalité.

Si l'hospitalité, sous la forme d'un droit de visite, se retrouve dans toutes les cultures, c'est bien qu'elle assure une régulation indispensable entre le dedans et le dehors. Qui accueille-t-on ? Pour combien de temps ? Toutes les sociétés ont eu à répondre à ces interrogations. Parfois le contexte international en impose une autre : à quelles conditions ce droit de visite peut-il devenir un droit de séjour ? C'est le cas aujourd'hui, alors que le droit d'asile, acquis principal de la convention de Genève de 1951, est fragilisé par une interprétation souvent restrictive et arbitraire.

Construisons une politique de l'hospitalité, à trois niveaux : local, national et européen. Le premier est fondamental, et c'est sans aucun doute le plus actif actuellement. Le second semble à l'inverse en panne, l'État faisant refluer l'hospitalité du côté des dispositions personnelles à « ouvrir son chez-soi » sans vraiment mettre en place un dispositif politique. Au-delà des centres d'ac-

cueil ouverts en urgence après le démantèlement de la « jungle » de Calais, la France manque de dispositifs pérennes pour venir en aide aux migrants comme aux exclus. En leur absence, le migrant n'est tout simplement pas reconnu au sein de notre société et l'hospitalité, sans lieu où s'incarner, apparaît comme une chimère de doux rêveurs bien dotés.

Là où les élus ont organisé des discussions sur les dispositifs locaux d'accueil, les perceptions des populations ont évolué.

En Europe, après qu'aucun pays n'a pris sa part dans l'accueil à la hauteur des recommandations de la Commission européenne en 2015, il ne reste qu'une politique musclée pour surveiller les frontières et externaliser les centres de rétention. Entendons-nous : il ne s'agit pas d'annuler les frontières mais d'imaginer des possibilités d'ouverture et de circulation qui font cruellement défaut à l'heure actuelle. Souvent les gouvernements avancent le danger du populisme qui pourrait prospérer sur des politiques jugées laxistes. Mais les causes du populisme sont diverses. Il y a certes cette culture de la peur centrée sur l'étranger, qui a permis d'ailleurs de nier d'autres angoisses sociales, bien réelles et revenues en boome-

rang, notamment avec le mouvement des gilets jaunes.

Il y a aussi le déficit d'éducation, au moment où la transmission classique de la connaissance est de plus en plus concurrencée par Internet et les fake news. Au-delà de ces dangers, nous restons en France très ignorants des liens qui unissent notre pays au reste du monde. Comment être hospitalier sans une éducation à l'international ? Sans maintenir l'ouverture de nos universités ? Le gouvernement prévoit, dès la rentrée 2019, de rehausser de façon vertigineuse les droits d'inscription pour les étudiants étrangers. Une telle mesure n'est-elle pas une autre négation de l'hospitalité ?

Là où les élus ont organisé des discussions sur les dispositifs locaux d'accueil, les perceptions des populations ont évolué. Ce fut notamment le cas à Bègles et à Bordeaux, ou encore à Paris, au sujet de logements sociaux ou d'hébergements pour sans-domicile-fixe. Au lieu d'opposer l'hospitalité, potentiellement internationale, et la solidarité, potentiellement nationale, il s'agit pour nos politiques d'affirmer ces deux valeurs fondatrices de notre démocratie, de créer les conditions d'un échange sur leur mise en application et de construire des dispositifs.

Ce faisant, ils agiront de concert avec tous ceux qui, partout en France, prennent des risques pour faire vivre l'hospitalité. Plus que jamais, l'intellectuel doit se garder de parler à leur place. Son rôle, en revanche, peut être de rendre visibles ces diverses expériences, de montrer leur force politique et de bâtir ainsi de nouveaux récits qui contrebalancent l'illusion de la sécurité absolue grâce au repli. Sauver l'hospitalité, c'est non seulement possible mais déjà à l'œuvre. De nombreux citoyens se sont réapproprié ce mot un peu galvaudé et bâtissent ensemble une société de l'hospitalité. Que nos politiques s'en inspirent.

Recueilli par Béatrice Bouniol

(1) Avec Fabienne Brugère, il est notamment auteur de *La Fin de l'hospitalité* (Flammarion, 2017) et conseiller de l'exposition « *Persona Grata* », jusqu'au 20 janvier 2019, au Musée d'art contemporain du Val-de-Marne et le Musée national de l'histoire de l'immigration.

le mot

Hospitalité

Le mot hospitalité vient du latin *hospitem*, l'hôte. Mais on retrouve la même racine pour *hostis*, l'étranger, l'ennemi en français. Comment expliquer que deux notions aussi inverses que « hôte » et « ennemi » aient la même étymologie ? Il faut remonter au contexte politique et juridique du monde antique grec et romain qui a forgé le concept d'hôte. À l'origine des deux mots, *hospes* et *hostis*, on trouve en effet le verbe *hostire*, « traiter d'égal à égal », c'est-à-dire « accueillir », mais aussi « compenser », « payer de retour ». Le verbe a donné *hostia*, la victime, dans le sens de « victime destinée à compenser la colère de dieux », et *hostis*, « l'ennemi ». L'hôte et l'ennemi ont donc l'un et l'autre pour origine cette importante notion, celle de compensation, de traitement d'égal à égal, acte qui vise à aplanir le statut, a priori hostile, de l'hôte accueilli.